REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 18 décembre 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Commémoration officielle de la restauration de la République

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement la restauration de la République, moment important de son histoire. La population est conviée à participer à cette cérémonie, qui aura lieu le mardi 31 décembre 2025 sur la promenade de la Treille, en présence de M. Thierry Apothéloz, président du Conseil d'Etat, Mme Anne Hiltpold, vice-présidente, et Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat.



En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de république indépendante.

Déroulement de la cérémonie, mercredi 31 décembre 2025

8h00: tirs de salves par la Société d'artillerie de Genève sur la promenade de la Treille, la promenade Saint-Antoine et la rotonde du Mont-Blanc (vingt-six coups de canon, correspondant aux vingt-six cantons suisses);

8h35: aubade donnée par le Corps de musique de Landwehr sur la promenade de la Treille;

8h40: ouverture de la cérémonie officielle au pied de la Tour Baudet:

- *Cè qu'è lainô* chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;
- Allocution et vœux du président du Conseil d'Etat;
- Hymne national chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;

- *Aux armes Genève* interprété par le Corps de musique de Landwehr;
- Fin de la cérémonie officielle.

A l'issue de la cérémonie officielle, **une collation est offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal**. A 9h20, emmenées par le Corps de musique de Landwehr, les personnes se rendant au culte de la Restauration se déplacent à la cathédrale Saint-Pierre.

Pour toute information complémentaire: service communication et information, CHA, T. 022 327 90 90